

IPAG DE PARIS

**PLAN DE COURS DE FINANCES PUBLIQUES
(LAP II)**

XAVIER BADIN

MAITRE DE CONFERENCES EN DROIT PUBLIC PANTHEON-ASSAS PARIS II

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER- NOTIONS GENERALES DE FINANCES PUBLIQUES

- I- DEFINITION DES FINANCES PUBLIQUES
- II- DEFINITION DU BUDGET
- III- DEFINITION DES LOIS DE FINANCES

CHAPITRE DEUX - HISTOIRE DES FINANCES PUBLIQUES

- I- HISTOIRE DES REVOLUTIONS FINANCIERES
 - A- LA REVOLUTION BRITANNIQUE
 - B- LA REVOLUTION AMERICAINE
 - C- LA REVOLUTION FRANÇAISE
- II- LES CONSEQUENCES DES REVOLUTIONS FINANCIERES
 - A- LA CREATION DE LA LISTE CIVILE
 - B- LA CREATION DES INSTITUTIONS FINANCIERES
 - C- L'INSTAURATION DES PRINCIPES CLASSIQUES DU DROIT BUDGETAIRE
 - D- L'INSTAURATION DES GRANDES REGLES DE COMPTABILITE PUBLIQUE :

CHAPITRE TROIS - PROBLEMATIQUE DES FINANCES PUBLIQUES :

- I- LA NATURE POLITIQUE DES FINANCES PUBLIQUES
- II- LA TRANSPARENCE FINANCIERE
- III- LA CROISSANCE CONTINUE DES DEPENSES PUBLIQUES

TITRE PREMIER : LA CLASSIFICATION DES RESSOURCES PUBLIQUES

CHAPITRE PREMIER - LA CLASSIFICATION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

SECTION I - LES PRELEVEMENTS DONT LA CREATION RELEVE DE LA COMPETENCE DU POUVOIR LEGISLATIF : LES IMPOSITIONS DE TOUTE NATURE

SOUS-SECTION 1 - NOTION D'IMPOT

- I- - PRELEVEMENT PECUNIAIRE
- II - PRELEVEMENT EFFECTUE PAR VOIE D'AUTORITE
- III - PRELEVEMENT EFFECTUE A TITRE DEFINITIF
- IV- PRELEVEMENT SANS CONTREPARTIE
- V - PRELEVEMENT EFFECTUE EN VUE D'ASSURER LA COUVERTURE DES CHARGES PUBLIQUES

SOUS- SECTION 2 - NOTION DE TAXE FISCALE

- I - EXISTENCE D'UNE CONTREPARTIE AU PRELEVEMENT
- II - ABSENCE D'EQUIVALENCE FINANCIERE

SECTION II LES PRELEVEMENTS DONT LA CREATION RELEVE DE LA COMPETENCE DU POUVOIR REGLEMENTAIRE

SOUS-SECTION 1 –LES COTISATIONS SOCIALES

- I - COTISATION SOCIALE ET IMPOT
- II - COTISATION SOCIALE ET REMUNERATION POUR SERVICE RENDU

SOUS-SECTION 2 - LES REMUNERATIONS POUR SERVICES RENDUS

- I - CONTREPARTIE DIRECTE
- II - EQUIVALENCE FINANCIERE
- III - AFFECTATION INTEGRALE AU SERVICE

CHAPITRE II : LES DISTINCTIONS DOCTRINALES

SECTION I. - IMPOTS REELS ET IMPOTS PERSONNELS

SECTION II - IMPOTS SUR LE CAPITAL, SUR LE REVENU ET SUR LA DEPENSE.

- I. - LES IMPOTS SUR LE CAPITAL
- II - LES IMPOTS SUR LA DEPENSE
- III - LES IMPOTS SUR LE REVENU

CHAPITRE III - LES DISTINCTIONS DU CODE GENERAL DES IMPOTS :

SECTION I - IMPOTS DIRECTS ET IMPOTS INDIRECTS

- I. - LA DISTINCTION ORIGINALE
- II - L'EVOLUTION DE LA DISTINCTION.
- III. - L'INTERET DE LA DISTINCTION ACTUELLE.

SECTION II - IMPOTS INDIRECTS ET TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

SECTION III. - TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET TVA

- I. - LES ORIGINES DE LA DISTINCTION
 - A- L'INSTITUTION DES TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES
 - B- LA TAXATION FRACTIONNEE ET LA NAISSANCE DE LA TVA
- II. - LA DUALITE DE NOTIONS JURIDIQUES DE TAXES SUR LES CHIFFRES D'AFFAIRES.
 - A- NOTION COMMUNAUTAIRE.
 - B- NOTION DU DROIT INTERNE

SECTION IV. - DROITS D'ENREGISTREMENT ET IMPOT DE SOLIDARITE SUR LA FORTUNE.

SECTION V. - DROITS DE TIMBRE.

TITRE II- LES FINANCES DE L'ETAT (SUITE DU COURS DU 1^{ER} SEMESTRE)

CHAPITRE I - LA PROCEDURE BUDGETAIRE

SECTION 1 – LE CALENDRIER DE PREPARATION DES LOIS DE FINANCES

- I – LA PREEMINENCE DU GOUVERNEMENT
- II - LE DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

SECTION 2 - DU DEPOT DU PROJET DE LOI DE FINANCES A SA PROMULGATION

I - LA PHASE PARLEMENTAIRE : DISCUSSION ET VOTE DU PROJET DE LOI DE FINANCES

A - LE DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

- 1) LE DEPOT DU PROJET DE LOI DE FINANCES ET LE POINT DE DEPART DU DELAI CONSTITUTIONNEL

- 2) LE TRAVAIL EN COMMISSION
- 3) LE DEBAT EN SEANCE PUBLIQUE

B - LES REGLES DE PROCEDURE

- 1) LA PRIORITE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
- 2) LES IRRECEVABILITES FINANCIERES
- 3) LA MAITRISE DU GOUVERNEMENT SUR LE
DEROULEMENT DE LA PHASE PARLEMENTAIRE

- A) LES DELAIS CONSTITUTIONNELS
- B) LA PROCEDURE D'URGENCE DE PLEIN DROIT
- C) LA MENACE DE SANCTIONS
- D) LES ACCELERATIONS PREVUES PAR LE
CONSTITUTION
- E) LA SECONDE DELIBERATION

II - LE CONTENTIEUX CONSTITUTIONNEL

- A- SAISINE DU CONSEIL
- B- LA COMPETENCE DU CONSEIL
- C- LES TECHNIQUES JURIDICTIONNELLES
- D- REGLES DE CONTENU

SECTION 3 - L'EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES

I - PRESENTATION GENERALE

- A - LES REGLES DE DEFINITION DES CREDITS
- B - L'UTILISATION DES CREDITS

- 1) LES DEPASSEMENTS DE CREDITS
- 2) LES ANNULATIONS DE CREDITS
- 3) LES REPORTS DE CREDITS

- C - LA POLITIQUE D'EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES ET LA
GESTION DU TRESOR

- 1) SITUATION GENERALE
- 2) LE DROIT APPLICABLE EN LA MATIERE

II - LE DETAIL DES OPERATIONS D'EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES

A - LES ACTEURS DE L'EXECUTION

- 1) LES ORDONNATEURS
- 2) LES COMPTABLES

B - LA SEPARATION ENTRE LES ORDONNATEURS ET LES COMPTABLES

- 1) LES DEPENSES
- 2) LES RECETTES

CHAPITRE II – LES CONTROLES ADMINISTRATIFS

SECTION 1 – LE CONTROLE FINANCIER CENTRAL

- I – LES CONTROLEURS FINANCIERS
- II – L'ORGANISATION DU CONTROLE FINANCIER

A- LE POUVOIR DE DECISION DU CONTROLEUR

- 1- LE VISA D'ENGAGEMENT
- 2- LE VISA D'ORDONNANCEMENT

B- LE POUVOIR D'INFORMATION DU CONTROLEUR

SECTION 2 – L'INSPECTION GENERALE DES FINANCES

I – LE STATUT DE L'INSPECTION GENERALE DES FINANCES

II – LES ATTRIBUTIONS DE L'INSPECTION GENERALE DES FINANCES

A – LE CONTROLE DU SECTEUR PUBLIC

- 1) LE CONTROLE DES COMPTABLES
- 2) LE CONTROLE DES SERVICES FISCAUX
- 3) LE CONTROLE DES ORDONNATEURS SECONDAIRES ET LOCAUX

B – LE CONTROLE DU SECTEUR SEMI-PUBLIC ET PRIVE

CHAPITRE III- LES CONTROLES JURIDICTIONNELS

SECTION I – LA COUR DES COMPTES

I – L'ORGANISATION DE LA COUR

A – LA COMPOSITION DE LA COUR

- 1- LES MAGISTRATS DU SIEGE**
- 2- LES MAGISTRATS DU PARQUET**

B – LA FORMATION DE LA COUR

- 1- LA SPECIALISATION DES CHAMBRES**
- 2- LES FORMATIONS PARTICULIERES**

II- LES FONCTIONS DE LA COUR

A – LE CONTROLE JURIDICTIONNEL

1) LE CONTROLE DES COMPTES

- A- LE CONTROLE DES COMPTES PATENTS**
- B- LE CONTROLE DES COMPTES DE FAIT**

2) LES MODALITES DE JUGEMENT DU COMPTE

B – LE CONTROLE ADMINISTRATIF

1) LE CHAMP D'APPLICATION DU CONTROLE

- A- LES ORDONNATEURS**
- B- LES ENTREPRISES PUBLIQUES**

2) LES METHODES D'INVESTIGATION DE LA COUR

3) LES INTERVENTIONS DE LA COUR

SECTION II – LA COUR DE DISCIPLINE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

I – LE STATUT DE LA COUR

A – L'ORGANISATION DE LA COUR

- 1- COMPOSITION DE LA COUR**
- 2- SAISINE DE LA COUR**

B – LES COMPETENCES DE LA COUR

- 1- COMPETENCE RATIONE PERSONAE
- 2- COMPÉTENCE RATIONE MATERIAE

II- LE FONCTIONNEMENT DE LA COUR

CHAPITRE IV - LE CONTROLE PARLEMENTAIRE

SECTION I – LE CONTROLE EN COURS D’EXECUTION

I – LES MOYENS DU CONTROLE EN COURS D’EXECUTION

- A – LES MOYENS TRADITIONNELS
- B – LES MOYENS MODERNES

II- LA PORTEE DU CONTROLE EN COURS D’EXECUTION

A – LES LIMITES DU CONTROLE PARLEMENTAIRE

B – LE DEPASSEMENT DES LIMITES DU CONTROLE PARLEMENTAIRE

SECTION II – LE CONTROLE A POSTERIORI : LA LOI DE REGLEMENT

I – LE REGIME JURIDIQUE DE LA LOI DE REGLEMENT

A – PRESENTATION DES LOIS DE REGLEMENT

- 1- LES FORMES DE PRESENTATION
- 2- LES DELAIS DE PRESENTATION

B – LE CONTENU DES LOIS DE REGLEMENT

II- LA PORTEE POLITIQUE DE LA LOI DE REGLEMENT